



Compte rendu du Comité Technique Local du 21 SEPTEMBRE 2022 Bilan du Fonds d'Amélioration des Conditions de Vie au Travail

Le principal sujet à l'ordre du jour de ce CTL est de nous présenter le bilan de l'application du FACVT.

La plupart des services ont d'ores et déjà utilisé les crédits qui leurs étaient alloués.

FO DGFIP a redemandé à la Direction de se positionner dans un souci d'équité entre les agents, sur l'octroi d'une demi-journée d'absence pour les agents désireux de prendre le temps convivial en journée, à l'instar des journées d'intégrations ou de moments conviviaux dans le privé. Certains services n'ont pas encore utilisé leur fond faute de réponse claire de l'administration sur ce point.

La Direction a indiqué que ce moment devait être pris sur le temps personnel de l'agent, et que si les horaires étaient dépassés il convenait de comptabiliser le dépassement en horaire non comptabilisé sur le temps de travail.

Un message va être envoyé aux agents du département leur rappelant que les devis doivent être soumis à la direction avant le 14 octobre, et que les dépenses y afférentes devront être engagées avant le 15 novembre 2022.

Le reliquat non utilisé inférieur à 60 € ira au « pot commun », de même que les sommes qui n'auront pas été utilisées par les services.

Ce « pot commun » servira à l'achat de matériel relaxant type fauteuils, pour l'ensemble des agents.